

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : R. Gailhoute, 21 rue Guilhabert de Castres, 81100 Castres
 Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix
 Secrétaire : D. Serres, 4 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Confection du Billet : Didier Serres
 Envoi du Billet : Mme Janine Gailhoute

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux sympathisants en fonction des manifestations organisées par l'association.

L'Eglise de La Platé

L'église de N.D. de La Platé est le cinquième édifice religieux élevé sur ce site depuis le IX^{ème} siècle.

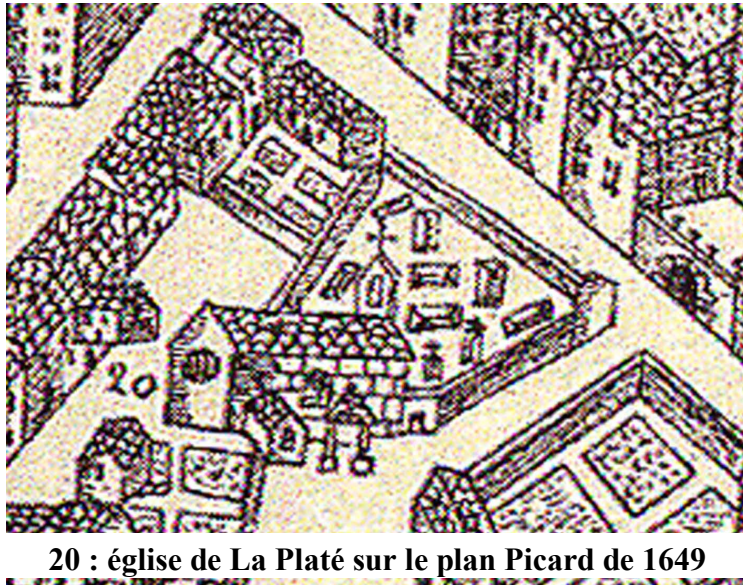
L'histoire de ces cinq églises successives a fait l'objet d'un mémoire très détaillé réalisé par François Maffre, mais hélas non encore édité. Il nous apprend toutes les vicissitudes rencontrées lors de la construction de l'église actuelle, mais fournit également une explication détaillée des œuvres d'art qu'elle renferme (Assomption, groupe sculptural des fonts baptismaux, baldaquin, chaire, etc...

Le sanctuaire actuel, édifié en 1743 (première pierre posée le 11 août) et 1755 (cérémonie d'inauguration le 13 février) présente un aspect homogène et très intéressant de l'architecture baroque du XVIII^{ème} siècle.

Cette église est aujourd'hui fermée depuis de nombreuses années après avoir bénéficié d'une première tranche de travaux (toiture de la nef, une partie des vitraux, installation électrique refaite, restauration du clocher). Il était prévu de la rouvrir en 2007 (« Vivre à Castres » N° 28 juillet 2000 p. 26...), mais la seconde tranche des travaux n'a toujours pas été réalisée, elle est toujours fermée, et l'intérieur se dégrade chaque jour davantage, sans parler de l'orgue qui, rappelons-le a été entièrement restaurée en 1981. Seul le carillon qui chante quotidiennement rappelle encore qu'ici se trouve une église.

Un peu d'histoire ...

Dès le début du XVIII^{ème} siècle, l'édifice existant s'avérait déjà trop exigu pour contenir toute la communauté catholique de la ville. Il faut rappeler que c'était la



20 : église de La Platé sur le plan Picard de 1649

seule paroisse de Castres rive droite, l'église St-Jacques restant la paroisse de Villegoudou.

Un extrait d'ordonnance des visites successives de l'Evêque de Castres Mgr Honoré de Quiqueran de Beaujeu en 1724 nous confirme l'état de cette église, et un inventaire détaillé des vases sacrés, argenterie, ornements, vêtements sacerdotaux et linge nous renseigne sur ce que renfermait la sacristie à cette époque là.

Un document, découvert il y a de nombreuses années dans un coffre mural de la sacristie, actuellement en dépôt aux Archives Départementales, nous apprend que les paroissiens de la Platé du XVIII^{ème} siècle s'étaient mobilisés pour obtenir la reconstruction de leur église.

Voici la supplique qu'ils ont adressée à l'Evêque de Castres pour lui demander la reconstruction de leur église à présent trop petite pour accueillir tout le monde.

Il semble que nous soyons en présence d'une sorte de « brouillon » qui aurait servi à rédiger la véritable requête.

A la fin du document, il est même suggéré un mode de financement original basé sur une levée de taxes sur certaines denrées...

Monseigneur, ou bien Sire

Votre Majesté

Il est tres humblement represante a V. G. par les Consuls, le cure, les marguilliers et les principaux paroissiens de l'église nostre Dame de la Platté de la ville de Castres en Languedoc qui comprend l'entiere ville et

Calendrier du mois

Jeudi : 3 avril

Reprise des cours de Latin par M. Didier Pacaud à la Maison des Associations à 17 h 30.

Lundi : 7 avril

ATELIER PATRIMOINE

Maison des Associations 17 h 30

Didier PACAUD

**« Le Patrimoine de Pays
dans le Tarn »**

Voir présentation page 3

Mardi 15 avril :

CONFERENCE

17 h 30

**Bibliothèque Municipale
Avenue du Sidobre
Bernard MAHOUX**

**« La guerre de cent ans
dans le midi »**

Voir présentation page 3

Lundi : 21 avril

Continuation de l'atelier paléographie à la maison des Associations à 17 h 30.

Jeudi : 24 avril

Poursuite du cours de Latin dispensé par Monsieur Didier Pacaud, toujours à 17 h 30 à la maison des associations

partie des dehors, que l'année 1561 les calvinistes Revoltes s'emparent de l'église paroissiale en pillèrent les vases sacres et les ornements d'une valeur tres considerable, qu'en l'année 1569 ils la detruisirent totalement et pour en faire perdre la memoire ils firent construire plusieurs maisons sur ces fondemens. En 1609 quelques catholiques zeles pour la religion qui estoient sortis de la ville de Castres pour eviter la persecution y revinrent a la faveur des Edits de pacification et y bâtirent une autre Eglise sur partie des fondemens de la premiere ou le service divin feu fait jusques en l'année 1621 qu'ayant este encore obliges de quitter cette ville a l'occasion des nouveaux troubles leur Eglise feut encore demolie pendant leur absence. Enfin estant encore revenus dans la ville, ils firent rebâtir une autre Eglise en 1639 sur partie du local de la premiere, de neuf toises de longueur et quatre de largeur qui sert encore de paroisse. Mais cette Eglise qui estoit alors assez grande acause du petit nombre de catholiques qui n'alloit pas a deux cens personnes est apresent tres insuffisante puisquelle ne sauroit contenir la vingtieme partie de ses parroissiens dont le nombre s'est accru jusques a huit milles ames par la grace du Seigneur, et par les sages precautions du Roy glorieusement reigning, surtout depuis la declaration de vostre S. M. du 4e may 1724 qui ordonne que tous les nouveaux convertis seront teneus d'envoyer leurs enfans aux instructions et a la messe de paroisse. Les Remonstrans voyant avec douleur que cette Eglise est tres insuffisante et qu'ils serobutent parcequ'ils ne peuvent y rester agenous, assis ni debout sans se culbuter les uns sur les autres, que les pretres sont obliges de s'abiller parmy la foule, que toutes les ceremonies si font avec confusion, qu'on y est expose a des irreverances forcees lords meme de la celebration de la Ste Messe parce que la plupart des gens ne peuvent y assister que debout jusques sur le marchepied de l'autel, que ceux qui approchent et se retirent de la Ste table se heurtent les uns contre les autres, qu'en este il y fait un chaud etouffant et qu'en hiver on y risque la vie en sortant ce qui degoute la plupart des fidelles et surtout les nouveaux convertis, et ne justifie que trop la necessite de faire bastir une nouvelle Eglise assez grande pour contenir tous les parroissiens ainsi que feu Mgr de Beaujeu Evesque de Castres l'avait ordonné en cours de visite en l'année 1724, les Remonstrans offrant de fournir a la despance qu'il convient faire pour l'ediffication de cette Eglise, s'il est le bon plaisir de Sa Majeste de leur permettre la levee d'une subvention dans la ville de Castres de quatre livres pour chacune pipe de vin etranger qui entrera dans la ville, vingt sols pour chaque pipe de vin du pais, dix sols pour chaque cochon vendu en detail, et trois deniers par livre sur la viande boucherie qui se debite dans la ville de Castres, et de cesser de percevoir cette subvention d'abord que cette Eglise seroit achevee. Ce considere veu la necessite urgente plaira Mgr a vos graces supplier Sa Majeste de permettre aux remonstrans d'establir une subvention de 4 livres sur chaque pipe de vin etranger, une livre pour chaque pipe de vin du crêu, dix sols pour chaque cochon et 3 deniers par livre sur la viande de boucherie pour le produit estre employe a la construction d'une Eglise paroissiale de Nostre Dame de la Platte demeurant le consantement des remonstrans que cette subvention soit esteinte et supprimee apres l'entiere edification de cette Eglise, et les remonstrans continueront leurs prieres pour la conservation de V. G.

Cette requête, présentée aux autorités de l'époque, avait abouti à la reconstruction de l'église de la Platé. Ne serait-il pas judicieux, deux siècles et demi plus tard, d'entreprendre une action de sauvegarde auprès des autorités responsables pour sauver ce que nous ont légué nos prédécesseurs ? ...

Jean-Pierre Carme.

Atelier Patrimoine du 7 avril 2008

à 17 h. 30 à la Maison des Associations.

Didier PACAUD

« Le Patrimoine de Pays dans le Tarn »

Le patrimoine comprend tout ce que nous ont laissé nos ancêtres et que nous devons transmettre à nos successeurs, c'est-à-dire ce qui présente un intérêt historique, architectural ou de curiosité, ce qui évoque la vie quotidienne d'autrefois et qui n'est pas déjà classé ou inscrit : maisons anciennes, fermes, granges, pigeonniers, moulins, lavoirs, croix de chemin, arbres de valeur, plantations, jardins, témoins d'un art de vivre et d'un savoir-faire irremplaçable, de techniques anciennes élaborées avec l'expérience des hommes qui nous ont précédés.

Il ne s'agit pas ici de parler des cathédrales, des châteaux, des monuments illustres et connus, mais de tous ces petits monuments anciens et modestes qui évoquent la vie de nos ancêtres ou de nos parents. Ce sont des témoins du travail respectable, de l'ingéniosité des hommes. Par exemple, une simple ferme résume toute la vie paysanne d'autrefois : écuries, étables, appentis, pigeonniers, pressoirs, fours, ateliers ruraux, puits.

Chaque année depuis 11 ans est organisée en France une journée du Patrimoine de Pays qui permet de découvrir des sites, des savoir-faire. Nous nous attachons donc à faire connaître des témoins de notre patrimoine rural, en particulier dans la vallée de la Vère et dans celle du Thoré, et bien sûr les pigeonniers emblématiques et si variés du département qui ont utilisé la pierre, la brique, l'ardoise, bref le matériau du secteur où ils ont été conçus.

Les constructions rurales ont ceci de commun qu'elles sont, toutes ou presque, originales, uniques, épousant les besoins, les ressources, le relief, le terrain, les matériaux, les couleurs, les volumes caractéristiques de leur « pays », s'insérant sur les montagnes, les plateaux ou dans les vallées, respectant les arts de vivre et de travailler de leurs concepteurs et même la relation avec les climats

Conférence du mardi 15 avril 2008

à 17 h. 30 à la Bibliothèque municipale.

Bernard MAHOUX

« La guerre de cent ans dans le midi »

Le remariage d'Aliénor d'Aquitaine, femme de Louis VII, avec Henri Plantagenêt, qui monte sur le trône d'Angleterre deux ans plus tard, est à l'origine lointaine de la guerre de cent ans qui dura en fait trois cents ans. La révolte manquée du comte de Toulouse contre Louis IX, avec l'aide des Anglais, débute la longue série des interventions armées anglaise sur le continent et leur ingérence dans les affaires du Royaume de France.

Poussé par les bourgeois de Flandres, Edouard III refuse l'hommage au roi de France pour ses possessions d'aquitaine, et revendique le trône de France. La guerre frontale est inévitable. Elle s'ouvre par la défaite française de Crécy en 1346 puis le Prince Noir lance une folle chevauchée dans le midi en 1355 ravageant le sud-ouest de Bordeaux à Narbonne.

Après le désastre de Poitiers en 1356, le traité de Brétigny remet une grande partie du royaume de France aux Anglais jusqu'aux portes de Toulouse. Mais le roi Charles V grignote peu à peu les possessions anglaises. A sa mort les Anglais ne contrôlent plus qu'une toute petite Guyenne.

Charles VI, le nouveau roi, a 12 ans. A vingt il sera fou. Ce sont ses oncles qui gouvernent en pillant les ressources du royaume. Aux impôts écrasants s'ajoutent les pillages des routiers, surtout dans le Toulousain, et les ravages de la peste, Castres perd plus de la moitié de sa population. L'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne provoque le partage du royaume en deux camps : les Armagnacs et les Bourguignons. Le désordre est à son maximum dans le royaume de France.

En Angleterre les Lancastre prennent le pouvoir. Henri V recommencera la guerre contre la France pour légitimer sa couronne. Le drame de Crécy se répète à Azincourt en 1415.

Le dauphin Charles, appelé par dérision « le roi de Bourges », finit par s'imposer. Il reconquiert peu à peu son royaume et relance la guerre en Guyenne qui s'achèvera par la grande victoire française de Castillon en 1453, mettant fin à la guerre de Cent ans. Le royaume a retrouvé son intégrité, mais les seigneurs du Midi ont pris de mauvaises habitudes, il faudra encore du temps pour que les populations vivent en paix.

L'absence d'un grand seigneur méridional, comme le comte de Toulouse, volontairement éliminé par la monarchie capétienne, favorise les conflits entre les barons, et aggrave le désordre. Mais le roi de France a-t-il regretté ce vide politique dans le Midi ? Rien n'est moins sûr.

La question mérite un large débat...

Les conférences de la Société Culturelle sont gratuites et ouvertes à tous.

